

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

L'objectif du compartiment consiste en la recherche d'un rendement et/ou d'une plus-value en capital à long terme par la gestion d'un portefeuille composé d'au moins 75% d'actions de sociétés européennes, sans restriction de taille ou de secteur d'activité. Pour les besoins des investisseurs français, ce compartiment est éligible en tant que « Plan d'Epargne en Actions » en France. Le fonds est géré de manière active.

Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement du fonds soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement.



Catégorie Morningstar © : EUROPE LARGE-CAP BLEND EQUITY

Date de notation : 31/03/2024

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque classe le fonds selon une échelle de 1 à 7 (1 représentant le niveau de risque le plus faible et 7 le niveau de risque le plus élevé).

Voir explication dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« KIID PRIIPS »).

PERFORMANCES PAR PÉRIODE GLISSANTE AU 31/03/2024 (nettes de frais)

	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le	29/12/2023	29/02/2024	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019
Portefeuille	7,78%	4,20%	12,85%	19,69%	32,71%
Indice de référence	7,63%	3,94%	14,79%	30,31%	52,48%

PERFORMANCES PAR ANNÉE CIVILE (nettes de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Portefeuille	13,95%	-14,63%	22,73%	-4,52%	23,10%	-14,13%
Indice de référence	15,83%	-9,49%	25,13%	-3,32%	26,05%	-10,57%

Sources : Société de gestion du fonds

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances sont calculées en comparant la valeur liquidative de fin de période à celle de début de période. Les valeurs affichées sont calculées dans la devise de référence de la part. Elles sont nettes de tout frais, à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie. Les valeurs nettes ne tiennent pas compte des taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique dans son pays de résidence. Lorsque la devise présentée diffère de la vôtre, un risque de change existe, pouvant entraîner une diminution de la valeur.

DONNÉES CLÉS

Valeur liquidative	(Part C) 130,81 EUR (Part D) 116,78 EUR
Date de la dernière valeur liquidative	28/03/2024
Actif du fonds	130,72 (millions EUR)
Affectation du résultat	Part C : Capitalisation Part D : Distribution
Code ISIN	Part C : LU1073901461 Part D : LU1073901545
Frais d'entrée maximum	1,50%
Frais de sortie maximum	1,00%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation *	1,15%
Commission de surperformance	20,00% maximum de la surperformance nette de l'indice de référence

* L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

Coûts de transaction : 0,50%



PERFORMANCES NETTES SUR 5 ANS GLISSANTS OU DEPUIS LA CRÉATION DE LA PART/CLASSE



VOLATILITÉS PAR PÉRIODE GLISSANTE AU 31/03/2024

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds	10,5%	13,5%	17,9%
Volatilité de l'indice de référence	10,7%	13,5%	17,9%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Nature juridique	SICAV Luxembourgeois OPCVM
Fonds	Indosuez Funds - Europe Opportunities
Date de lancement du fonds	05/09/2014
Date de lancement de la part/classe	09/06/2017
Domicile	Luxembourgeois
Type d'OPC	SICAV
Éligible PEA	Oui
Indice de référence	100% MSCI EUROPE
	Dividendes/coupons nets réinvestis
Devise (part/classe et indice de référence)	EUR
Calcul de la valeur liquidative	Quotidienne
Réception des ordres	J 10h00
Souscription/rachat	Cours inconnu
Montant de souscription minimum	1,00 action(s)
Montant de souscription ultérieure	1,00 action(s)
Paiement	J+2
Horizon d'investissement recommandé	5 ans
Société de gestion	CA Indosuez Wealth (Asset Management)
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Classification AMF	Actions internationales

Pour plus de détails sur les critères ESG, veuillez vous référer au prospectus. Les incohérences potentielles ou le manque de disponibilité des données ESG, en particulier lorsque fournies par un prestataire externe, constituent des limites méthodologiques au processus de notation ESG utilisé.



ÉQUIPE DE GESTION



Nicolas Gazin

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE L'ÉQUIPE DE GESTION

La performance du fonds Europe Opportunities pour le mois s'établit à +4.17% contre une performance de +3.94% pour le MSCI Europe NR.

Le mois de mars a été marqué en Europe par le retour du facteur « Value » au détriment de tous les autres alors que le taux 10 ans allemand est en légère baisse et ne semble pas orienter les mouvements du marché. Les secteurs les plus performants au cours de ce mois ont été les financières, l'immobilier, les matériaux ainsi que l'énergie tandis que la consommation de base et la technologie de l'information ont été les plus mitigés. Dans ce contexte, nous avons pris position sur UBS, Technip Energies ainsi que Banco Santander et allégé notre exposition à Nestlé et Dassault Systems.

La rotation factorielle Qualité / Croissance vers la « Value » peut s'expliquer par l'évolution du scénario de baisse des taux de la réserve fédérale américaine. L'assouplissement monétaire semble s'éloigner progressivement en raison d'une économie américaine plus forte que prévue avec la reprise des dépenses de consommation en février et le récent rebond de l'activité industrielle en mars d'après l'indice ISM. Powell a ainsi expliqué que la FED américaine n'était pas pressée dans ses perspectives de baisses des taux d'intérêt en raison d'une inflation qui est toujours supérieure à l'objectif et d'une économie qui demeure forte.

INDICATEURS DE SUIVI DU FONDS

	Portfeuille	Indice de référence
PER *	13,77	13,86
Rendement du dividende **	3,34	3,41
Cours/capitaux propres	2,42	2,10

	Portfeuille	Indice de référence
Nombre de positions	84	421

* Le PER (également appelé « Ratio Cours / Bénéfice » ou « Price-earnings ratio ») est égal au rapport du cours de l'action sur le bénéfice par action, calculé sur les 12 prochains mois.

** Le rendement du dividende désigne le taux de rendement des actions et indique le montant du dividende versé annuellement aux actionnaires de l'entreprise par rapport au cours de l'action. Il est exprimé en pourcentage du prix de l'action, et est donc le prix de rendement brut (hors frais) d'une action par rapport à son prix d'achat. Calculé brut en divisant les dividendes annuels par action par le cours de l'action sur les 12 prochains mois.

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSÈRE

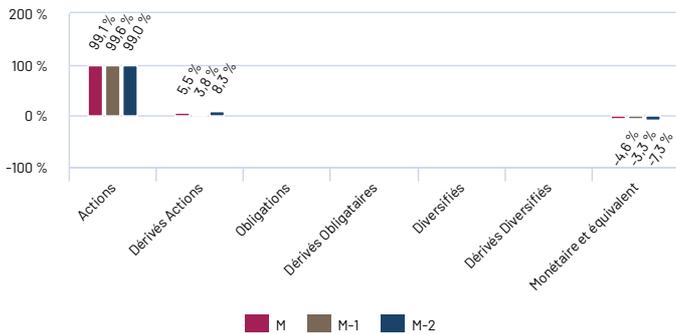
	Portfeuille	Indice de référence
> 100 milliards	38,06%	35,78%
10 milliards <= 100 milliards	50,93%	58,03%
1 milliard <= 10 milliards	11,01%	6,18%

La capitalisation boursière représente la valeur d'une société cotée. Elle est obtenue en multipliant le nombre de ses actions par leur valeur boursière.

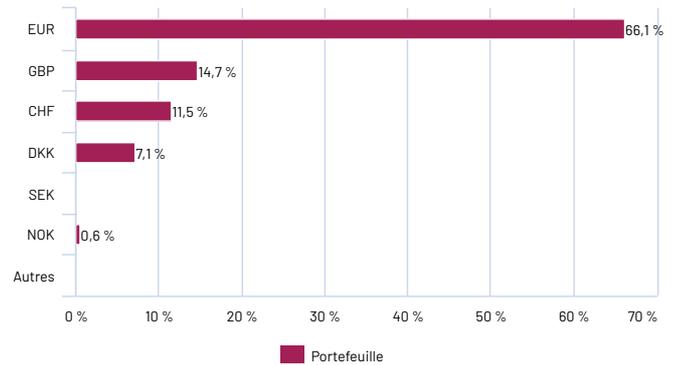
PRINCIPALES POSITIONS

	Pays	Portfeuille
NOVO NORDISK A/S-B	Danemark	4,96%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	4,81%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	France	3,44%
NOVARTIS AG-REG	Suisse	3,21%
SAP SE / XETRA	Allemagne	2,71%
L OREAL	France	2,58%
UBS GROUP AG	Suisse	2,49%
INTESA SANPAOLO	Italie	2,26%
STELLANTIS	Pays-Bas	2,22%
WOLTERS KLUWER	Pays-Bas	2,20%

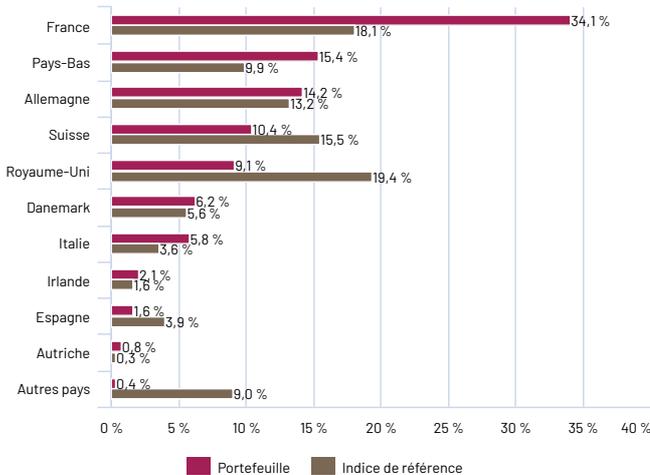
ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIFS (dérivés compris)



EXPOSITION PAR DEVISE (avec couvertures et dérivés)

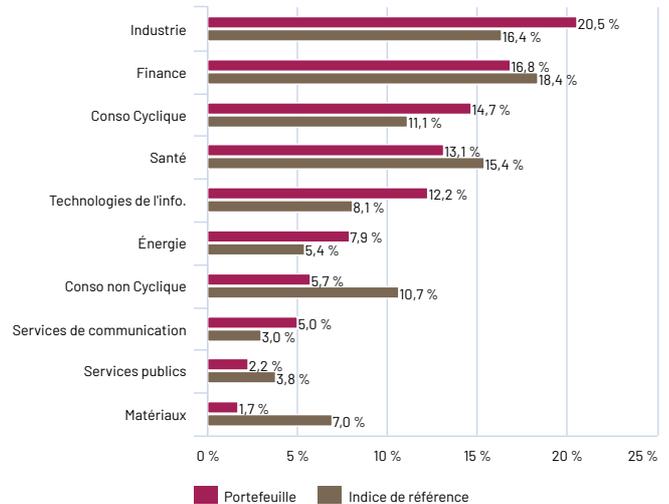


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (% de la part actions) *



* Hors prise en compte des produits dérivés. Une version intégrant les dérivés est disponible sur demande.

RÉPARTITION SECTORIELLE (% de la part actions) *



* Hors prise en compte des produits dérivés. Une version intégrant les dérivés est disponible sur demande.

AVERTISSEMENT LÉGAL

Document non contractuel. Ce document a pour objectif d'informer le lecteur de manière simplifiée sur la gestion de l'OPC concerné et ne constitue en aucun cas une offre ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments financiers. Le fonds est susceptible d'être investi en instruments financiers émis par une entité du Groupe Crédit Agricole. La société de gestion du fonds peut rétrocéder une partie des frais de gestion aux distributeurs. Il est rappelé aux investisseurs que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et que la valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change. Les données relatives aux mouvements, à l'allocation d'actifs et à l'évolution du fonds sont calculées sur la base d'informations fournies par nos contreparties et retraitées par nos systèmes informatiques. Ces informations, données à titre indicatif, ne sauraient engager la responsabilité de la société de gestion d'une quelconque façon, ni se substituer au prospectus et aux documents d'informations périodiques du fonds qui sont mis à disposition de l'investisseur et dont la société de gestion recommande à ce dernier la lecture attentive. Cet OPC ne bénéficie d'aucune garantie. La classification des OPC sur lesquels le fonds est investi reflète la politique de gestion du fonds. Elle peut parfois être différente de la classification définie par les prospectus réglementaires de ces OPC.



RISQUES PRINCIPAUX

Le compartiment présente un risque de fluctuation de marché et de perte en capital. Il ne présente pas de garantie en capital et vous pourriez ne pas récupérer le montant initial investi. Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement. Il se peut que les risques ci-dessous ne soient pas tous adaptés à votre fonds. Veuillez vous référer à la section « Profil de Risque et Rendement » du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds concerné. Les risques principaux du fonds, ainsi que les risques non pris suffisamment en compte dans le profil de risque et de rendement sont les suivants (liste non exhaustive) :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Produit concentre ses investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Produit peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Produit à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Produit.

Risque de liquidité : Ce risque correspond au fait de ne pas pouvoir vendre un actif au prix anticipé ou dans les délais souhaités, en raison de l'étroitesse structurelle ou conjoncturelle du marché. Ce risque se matérialise ainsi par une diminution du prix de cession des actifs concernés et/ou un délai dans l'ajustement ou la liquidation du portefeuille.

Risque de devise : Le Produit investit dans des marchés étrangers et pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le Produit.

TYPE D'INVESTISSEUR PAR CLASSE

F : Réserve aux investisseurs institutionnels spécialement agréés par le Conseil d'Administration de la société

G : Tout investisseur ayant signé un mandat de gestion discrétionnaire avec une entité du Groupe Crédit Agricole

M : Les investisseurs devront soit avoir signé un contrat spécifique de conseil en investissement avec une entité du Groupe Crédit Agricole et payant des frais relatifs à ce contrat spécifique de conseil en investissement ou être spécialement agréés par le Conseil d'Administration de la société

P : Tout investisseur

W : Réserve aux investisseurs non institutionnels investissant un minimum de soit 5 000 000 euros soit 10 000 000 euros tel que précisé dans les fiches des compartiments ou l'équivalent en autre devise ainsi qu'à tout investisseur agréés par le Conseil d'Administration de la société

F/G/M/P/W : classes de capitalisation

FX/GX/MX/PX/WX : classes de distribution

Certaines classes d'actions pourront être émises dans des devises autres que la devise du compartiment concerné :

- lorsque la devise du compartiment n'est pas l'euro, le compartiment pourra offrir des classes libellées en euro : en investissant dans ce type de classe, les investisseurs souscriront en euro mais la classe subira le risque de change propre à la devise de référence du compartiment. Elles seront distinguées par la lettre « E » dans le nom de la classe.

- le compartiment pourra offrir des classes couvertes en risque de change : en investissant dans ce type de classe, les investisseurs seront protégés contre le risque de change de la devise du compartiment, moyennant le recours à des instruments financiers dérivés tels que des changes à terme. Elles seront distinguées par la lettre « H » dans le nom de la classe, suivi de la devise de couverture. A titre d'exemple, une classe « PHE » signifie que cette classe P est couverte en euro, « PHS » signifie couverte en franc suisse, « PHU » signifie couverte en dollar américain.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la section 12 du prospectus.

PAYS D'ENREGISTREMENT DE LA PART/CLASSE

Belgique

Espagne

France

Italie

Luxembourg

Singapour

Suisse

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel relatif à Indosuez Funds, une Société d'Investissement à Capital Variable ("SICAV") de droit luxembourgeois à Fonds multiples conformément à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et OPCVM ("UCITS") conforme à la Directive européenne 2009/65/CE, telle que modifiée et complétée, et conforme à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectifs telle que modifiée (la "Loi de 2010"). La SICAV est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 166912. Ce document promotionnel est relatif à l'un des Fonds d'Indosuez Funds (conjointement appelé le "Fonds").

Le présent document est exclusivement destiné à des fins promotionnelles. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient constituer une recommandation personnalisée ou générale et ne seraient être assimilées à un conseil en investissement, un conseil juridique ou fiscal, un conseil en matière d'audit ou tout autre conseil de nature professionnelle. En aucun cas ce document affirme qu'un investissement ou une stratégie est adapté ou approprié à une situation individuelle et à votre profil de risques.

Le Fonds n'est pas destiné à être distribué dans toutes les juridictions, il n'est pas destiné à toute personne qui est citoyenne ou résidente d'une juridiction où la publication, la distribution ou l'utilisation des informations contenues dans le présent document serait soumise à des restrictions ou limitations. La décision d'investissement doit toujours être prise sur la base du prospectus en vigueur et/ou de la documentation complète et de la publication du Fonds.

Comme pour tout investissement, les placements dans les Fonds d'investissement comportent des risques de marché, politiques, de crédit, économique ainsi que des risques de change et de cours. Les prix des parts du Fonds et la hauteur du revenu fluctuent et ne peuvent pas être garantis. Les coûts du placement influent sur sa performance réelle. L'atteinte des objectifs de placement ne peut pas être garantie. Toutes les informations, ainsi que tous les prix, valorisations de marché et calculs indiqués dans le présent document sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

Avant toute transaction, vous devez consulter votre conseiller en investissement et, si nécessaire, obtenir l'avis d'un conseiller professionnel indépendant concernant les risques et toutes les conséquences juridiques, réglementaires, fiscales comptables et de crédit. Nous vous invitons à contacter vos conseillers habituels afin de prendre vos décisions de manière indépendante, à la lumière de votre situation personnelle et de vos connaissances et expérience financières ainsi que de votre profil de risque.

Ce document est publié par CA Indosuez Wealth (Asset Management), société de gestion d'Indosuez Funds dont le siège social est sis 31-33, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg. Le Fonds est autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) conformément au chapitre 15 de la loi de la Loi de 2010. Les informations contenues dans le présent document sont fondées sur des sources considérées comme fiables. Sauf indication contraire, la date pertinente dans ce document est la date d'édition mentionnée en première page de la présente présentation.

Vous pouvez accéder à un résumé de vos droits en matière d'actions collectives au niveau européen et national en cas de litige. Ce résumé est gratuitement disponible dans une des langues officielles de votre pays (ou une langue autorisée) sur le lien suivant : <https://ca-indosuez.com/pages/ca-indosuez-wealth-asset-management>

La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation du Fonds dans votre pays.

Le présent document ne peut être photocopié, reproduit ou distribué, en partie ou en totalité, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable de votre banque.

© 2024, CA Indosuez Wealth (Asset Management) / Tous droits réservés.



ACCESSIBILITÉ AUX DOCUMENTS RELATIFS AU FONDS ET INFORMATIONS DANS VOTRE PAYS

Avant toute décision d'investissement, vous devez lire le prospectus en vigueur (disponible en anglais et dans les langues indiquées ci-dessous), le Document d'Informations Clés pour l'investisseur ("KIID"), traduit dans l'une des langues officielles de votre pays, ainsi que les derniers rapports annuel et semi-annuel (en anglais et langues indiquées ci-dessous). Ces documents sont disponibles sur simple demande et sans frais, auprès de la Société de Gestion CA Indosuez Wealth (Asset Management), 31-33 avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg. Tel: +352 26 86 69 ainsi que sur www.fundinfo.com et auprès des entités en charge des Facilités d'information pour votre pays.

Pour chaque pays de l'Union Européenne, dans lequel le Fonds est enregistré, sont assurées les facilités suivantes pour les investisseurs:

- Le traitement des ordres de souscription, de rachat et de remboursement et autres paiements aux investisseurs ("Facilités de paiement").
- La mise à disposition des documents du Fonds et des valeurs liquidatives ("Facilités d'information").
- L'aide à l'accès aux procédures relatives à l'exercice de vos droits d'investisseur ("Facilités aux droits des investisseurs").

Uniquement lorsque le pays apparaît dans la section "Pays d'enregistrement de la part/classe", les informations ci-dessous sont applicables. Les pays suivants ne sont donc pas tous disponibles pour le Fonds:

France : Facilités de paiement et d'information: CACEIS Bank France, 89 rue Gabriel Perri, 92120 Montrouge. Prospectus et rapports financiers également disponibles en français.

Espagne : Distributeur local et Facilités de paiement et d'information: CA Indosuez Wealth (Europe), Sucursal en España. Indosuez Funds enregistré à la distribution auprès de Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV) - Numero: 1279.

Italie : Facilités de paiement et d'information: CACEIS Bank Italy Branch, Piazza Cavour, 2, 20121 Milano.

Luxembourg : Facilités d'information et aux droits des investisseurs: CA Indosuez Wealth (Asset Management), 31-33 avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg. Banque dépositaire et Facilités de paiement: CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Suisse : Ce document s'adresse à tout type d'investisseurs en Suisse uniquement lorsque le pays "Suisse / CH" apparaît dans la liste des pays, auquel cas le Fonds est enregistré à la distribution auprès de la FINMA. Ce document constitue un support publicitaire au sens de l'article 68 de la Suisse sur les services financiers (LSFin) et ne constitue pas un conseil en investissement. Ce document s'adresse aux investisseurs suisses de la classe concernée en conformité avec les types d'investisseurs suisses définis dans le LSFin. La version Suisse du Prospectus, du KIID et des rapports financiers sont disponibles sans frais auprès de la Société de gestion, CA Indosuez Wealth (Asset management), 31-33 avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg et auprès du Représentant en Suisse: CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

L'agent payeur pour la Suisse est Caceis Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, CH-1260 Nyon

Singapour (restricted scheme): Ce document n'est disponible que lorsque "Singapour (restricted scheme)" apparaît dans la liste des pays d'enregistrement du Fonds. Dans ce cas, ce document est exclusivement à l'attention des (i) « investisseurs institutionnels » conformément à la Section 304 du « iSecurities and Futures Act, Chapter 289 of Singapore » (« Act »), (ii) aux personnes au sens de la Section 305(1) de l'Act, (iii) aux personnes qui remplissent les conditions de la Section 305(2) de l'Act ou (iv) conformément aux autres dispositions de l'Act applicables en vertu d'exemptions. Ce document ne doit pas être transmis ou distribué, directement ou indirectement, à des particuliers à Singapour. Le Fonds n'est pas autorisé ou traité comme un « recognised scheme » par la Monetary Authority of Singapore (« MAS ») et les classes ne sont pas offertes aux investisseurs particuliers à Singapour. Ce Fonds est un « restricted scheme » au sens de la « Sixth Schedule to the Securities and Futures (Offers of Investments) (Collective Investment Schemes) Regulations » de Singapour. Ce document ne constitue pas une publicité au sens de la section 305 (5) du SFA. Ce document fait partie intégrante de l'Information Memorandum d'Indosuez Funds.

Autorisé à la distribution à :

Monaco : Cette publication est distribuée par CFM Indosuez Wealth, 11, Boulevard Albert 1er - 98 000 Monaco, immatriculé au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de Monaco sous le numéro 56S00341, agrément : EC/2012-08.

US Persons : La SICAV et son Fonds ne sont pas enregistrés au titre de lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières ou de toute autre loi applicable dans les états, territoires et possessions des États-Unis d'Amérique. Par conséquent, ils ne pourront être commercialisés directement ou indirectement aux États-Unis (y compris sur ses territoires et possessions) et auprès ou au bénéfice de résidents et citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons ». Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons » selon la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act of 1933 tel qu'amendé (<https://www.sec.gov/rules/final/33-7505a.htm>).

Allemagne : Facilités de paiement et d'information : CACEIS Bank S.A., Germany Branch, Lilienthalallee 36, 80939 München.

Grèce : Facilités de paiement : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Facilités d'information : PwC Société coopérative - Global Fund Distribution, 2, rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg.

GLOSSAIRE

- **Alpha :** mesure l'excédent de rentabilité d'un investissement par rapport à un indice de marché approprié.
- **Approche ascendante (Bottom-up) :** consiste à analyser en premier lieu les données fondamentales des entreprises comme la santé financière d'une entreprise, son positionnement au sein d'un secteur, son management, etc.
- **Approche descendante (Top-down) :** consiste à étudier en premier lieu la situation macroéconomique d'un pays, d'une région, d'un continent, etc., afin de distinguer les zones présentant les meilleurs fondamentaux et celles présentant des fragilités.
- **Capitalisation boursière :** représente la valeur boursière d'une société cotée. Elle est obtenue en multipliant le nombre de ses actions par leur valeur boursière.
- **ESG :** ESG signifie Environnemental, Social et Gouvernance. L'investissement est utilisé pour sélectionner les investissements sur la base des politiques d'entreprise et pour encourager les entreprises à agir de manière responsable.
- **Exposition / Taux d'exposition / Taux d'investissement :** le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en pourcentage du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des instruments dérivés. L'exposition actions correspond ainsi au pourcentage réel d'exposition aux risques des marchés actions. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.
Par exemple :
 - Un taux d'investissement en actions de 95% veut dire que 95% des actifs du compartiment sont investis sur les marchés actions dans des titres physiques.
 - Un taux d'exposition aux actions de 75% veut dire que l'exposition réelle du compartiment aux risques des marchés actions est de 75%. En effet, le taux d'investissement de 95% est réduit en utilisant des positions dérivées à la vente.
 - Un taux d'exposition aux actions de 100% veut dire que l'exposition réelle du compartiment aux risques des marchés actions est de 100%. En effet, le taux d'investissement de 95% est augmenté en utilisant des positions dérivées à l'achat.
- **Future / Contrat à terme ferme :** engagement d'acheter ou de vendre un actif sous-jacent à une date donnée et à un prix convenu.
- **Indicateur de risque :** les risques sont présentés via un indicateur synthétique de risque (ISR) sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7. Il est obtenu en combinant la mesure du risque de marché (MRM) et la mesure du risque de crédit (MRC).
- **Notation Morningstar © :** évaluation quantitative de la performance passée d'une part/classe, mise à jour mensuellement, qui mesure le risque et la performance de cette part/classe. Elle constitue un jugement objectif permettant de comparer cette part/classe par rapport à sa catégorie Morningstar ©.
- **Réglementation SFDR :** le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) est une réglementation européenne introduite pour améliorer la transparence sur le marché des produits d'investissement durable, pour prévenir l'écoblanchiment et pour accroître la transparence autour des déclarations de durabilité faites par les acteurs du marché financier.
- **SFDR classification article 6 :** l'article 6 s'applique aux fonds qui n'intègrent pas la durabilité dans leur stratégie d'investissement et peuvent contenir des actions qui sont actuellement exclues des fonds ESG, comme les entreprises de tabac ou les producteurs de charbon thermique.
- **SFDR classification article 8 :** dans le cadre du SFDR, les produits de l'article 8 encouragent les investissements ou les projets présentant des caractéristiques environnementales ou sociales positives et des principes de bonne gouvernance, parallèlement à d'autres caractéristiques non ESG.
- **Stock Connect :** canal d'investissement transfrontalier qui relie la Bourse de Shanghai et la Bourse de Hong Kong.
- **Variation de la valeur d'un produit financier :** représente la hausse ou la baisse de ce produit.
- **YTD :** Year to Date (du dernier jour ouvré de l'année précédente à la date du reporting).